

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **A-10-083**

Dans la division n° **A**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **EBLE Joseph (1882)**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **16** heures de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230

Cimetière de Rossfeld

Emplacement **A-11-090**

Dans la division n° **A**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **Famille BLUMSTEIN**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12 heures** de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **A-15-118**

Dans la division n° **A**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **HURSTEL Joséphine (1875) – HURSTEL Maria (1907) – HURSTEL Georg (1915)**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12** heures de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

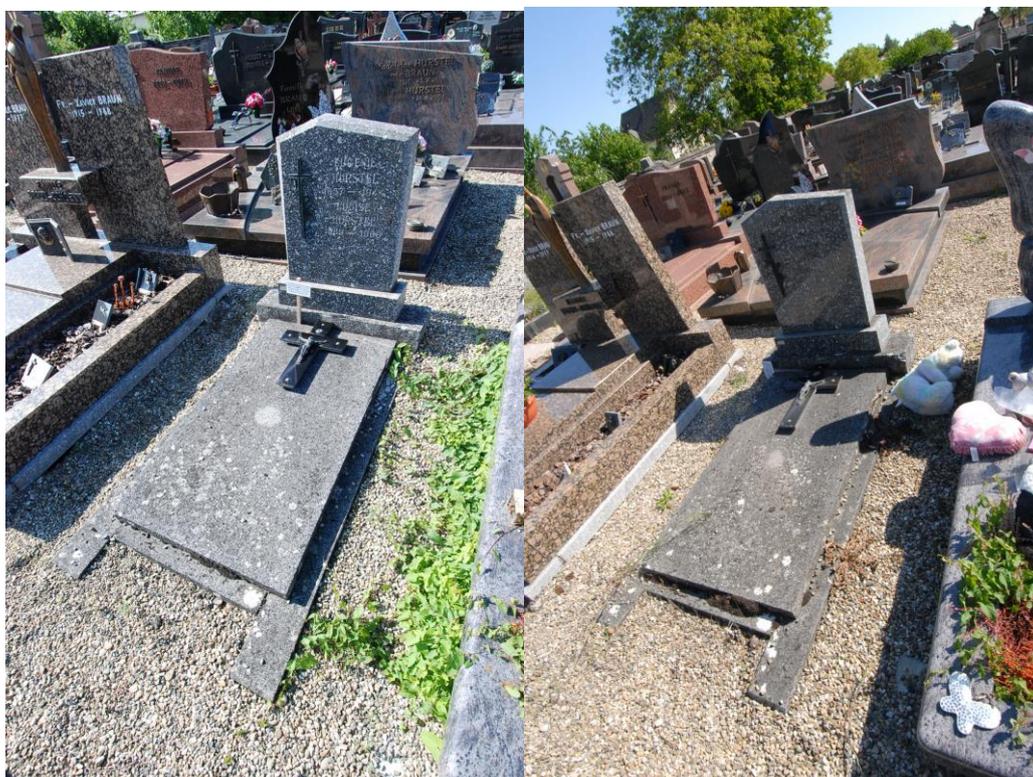
PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **A-17-136**

Dans la division n° **A**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **HURSTEL Louise (1906)**
– **HURSTEL Eugénie (1944)**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12** heures de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, affaissement.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **A-21-163**

Dans la division n° **A**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **Famille DREYFUS Joseph – Famille RATZMANN Jean-Baptiste**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12** heures de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **B-01-171**

Dans la division n° **B**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **Famille PFISTER**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12 heures** de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal, et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle en état de dégradation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230

Cimetière de Rossfeld

Emplacement **B-05-199**

Dans la division n° **B**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **Famille BISCHOFF**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12 heures** de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, végétation sauvage, stèle menaçant de s'écrouler.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

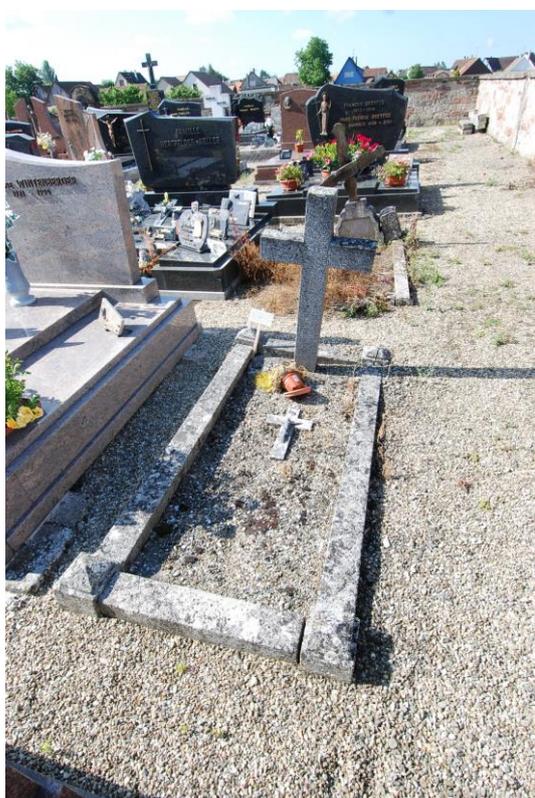
PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **B-06-205**

Dans la division n° **B**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **Famille WAGNER**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12** heures de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015



2020

Sépulture non entretenue, stèle affaissée et bancale.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **B-07-209**

Dans la division n° **B**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **Famille ZIMMER**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12 heures** de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, végétation sauvage.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel

PROCES VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Commune de Rossfeld - 67230
Cimetière de Rossfeld
Emplacement **B-16-265**

Dans la division n° **B**

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : **BISCHOFF Philippine**

Aujourd'hui, le **06 mai 2020**, à **12 heures** de la journée, nous, Mairie de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du **29 juin 2015** régulièrement notifié (ou publié), nous sommes transportés au cimetière communal et avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-contre, laquelle a plus de trente ans d'existence.



2015

2020

Sépulture non entretenue, croix couchée.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.361-17 du code des communes nous avons dressé le présent procès-verbal.

Fait le 07 décembre 2020,

Le maire,
KOEHLER Daniel